

L'ÉLECTRIFICATION DE LA VILLE D'ABIDJAN EN PERIODE COLONIALE (1938-1960)

KOUAKOU BA Koffi Valentin
Histoire contemporaine
Mail : ndeffouaya@gmail.com

Résumé

Le territoire de Côte d'Ivoire a eu trois différentes capitales à des moments clés de la colonisation. La ville d'Abidjan a été la dernière à hérité du statut de capitale pendant la période coloniale. Du fait de son statut de capitale et de ses nombreux atouts, elle a fait l'objet d'une attention particulière dans les plans de développement du territoire ivoirien. Dans le secteur électrique, dès la création de l'Énergie Électrique de Côte d'Ivoire (E.E.C.I), elle avait bénéficié de gros investissements pour la production d'électricité. De ce fait, elle a disposé d'équipements de production d'électricité de grande capacité surtout avec la construction et la mise en service du premier barrage hydroélectrique, Ayamé1. Mais les efforts d'électrification privilégiaient le quartier européen avant de s'étendre à ceux des populations noires. Abidjan avait toujours dominé la production et la consommation d'électricité en Côte d'Ivoire.

Mots clés : électrification – équipement – investissement – centrale diesel – production-consommation – colonisation.

Abstract

Côte d'Ivoire territory has got three different capital cities at any clue moments of the colonisation. Abidjan has been the last city to be capital city during the colonial period. Due to its status of capital city and its numerous advantages, it had been given a particular attention in the country's development plans. In the electricity sector, since the creation of the company of electricity (E.E.C.I), the city had been given a huge investment for producing the electricity. As a result, Abidjan had been provided with electricity production equipment of high capacity mainly with the building and the exploitation of the first hydroelectric dam, Ayamei. However, the electrification efforts firstly favorised the different areas of europe before spreading out to those of the blacks population. Abidjan has always dominated the production and the consumption of the electricity of Côte d'Ivoire.

Keywords : electrification – equipment – investment – central diesel – production – consumption – colonization.

Introduction

Dernière localité à être érigée en capitale de la colonie ivoirienne en 1934, Abidjan a connu un développement rapide que ses prédécesseurs¹. Ce développement touche presque tous les secteurs de son économie dont celui de l'électricité. Pourtant, elle a été la dernière des capitales à recevoir l'électricité². La première initiative de l'administration coloniale visant à produire l'électricité à Abidjan avait démarré en 1938 avec la construction de la première centrale thermique dans cette ville. Cependant, c'est à partir de 1940 que l'électricité est devenue réalité à Abidjan³. Aussi l'apparition relativement tardive de l'électricité à Abidjan, comparativement aux deux premières capitales, ne l'avait-elle pas empêchée d'être la mieux fournie en équipement de production et de distribution d'électricité à la fin de la colonisation. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, seuls les ressortissants européens jouissaient de ce luxe. En effet, dès 1938, Abidjan avait bénéficié de sa première centrale de production d'électricité⁴. Dotée d'une puissance de 750 Kilowatts (KW)⁵, elle fonctionnait à partir de gazogène à bois et desservait uniquement le quartier du plateau abritant les services de l'administration ainsi que les logements du personnel.

¹ Il s'agit respectivement de Grand-Bassam et Bingerville.

² L'électricité est apparue à Grand-Bassam et Bingerville vers 1901 (Lire Jean-Noel Loucou et al, 1987, *Du nationalisme à la nation*, Mémorial de la Côte d'Ivoire tome 3, Abidjan, Edition Ami, p. 220.

³ Jean-Noel LOUCOU et al, 1987, *Du nationalisme à la nation*, Mémorial de la Côte d'Ivoire tome 3, Abidjan, Edition Ami, p. 220.

⁴ Cette centrale était l'œuvre du service des travaux publics, donc de l'administration publique coloniale.

⁵ Jean Noel LOUCOU et al, 1987, *Du nationalisme à la nation*, mémorial de la Côte d'Ivoire T3 sous direction, Abidjan, AMI, p. 97.

L'électricité n'existait que dans le « quartier européen », en l'occurrence le Plateau, vitrine de la nouvelle capitale⁶. Mais cette réalité avait grandement évolué en 1960.

Le développement assez rapide de l'électrification d'Abidjan conduit au choix de ce sujet intitulé « *l'électrification de la ville d'Abidjan en période coloniale :1938-1960* ». Cette étude permet d'appréhender les facteurs du développement rapide du réseau électrique d'Abidjan. A travers cette étude, l'on perçoit l'histoire de l'électrification d'Abidjan. Quelques travaux sur la construction des équipements socioéconomiques en période coloniale abordent de façon assez générale et brève la question de l'électrification sous l'administration coloniale. C'est le cas de la thèse d'Etat de Sémi Bi Zan⁷. Ce document, en quelques pages fait un bref résumé de l'électrification pendant la colonisation. Cette étude ne met pas un accent particulier sur les facteurs du développement de l'électrification de la ville d'Abidjan. En outre, un document de l'Energie Electrique de Côte d'Ivoire⁸ (E.E.C.I.), traite du développement de l'électrification en Côte d'Ivoire en s'intéressant à l'évolution et à la construction des infrastructures d'électricité depuis la création de

⁶ Le quartier du plateau regroupait les habitations des Européens, les activités administratives et commerciales.

⁷ Zan SEMI-BI, 1982, « Équipement public et changements socio-économiques en Côte d'Ivoire (1930-1957) », Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Lille III, Lille (France), 1134p.

⁸ ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 1964, *Le développement de l'énergie électrique en Côte d'Ivoire : histoire de l'électrification*, Abidjan, E.E.C.I, 12 p.

l'E.E.C.I. jusqu'aux années 1963-1964. Ce fut aussi le cas des documents du Ministère du plan relatifs à l'« *inventaire économique de la Côte d'Ivoire* » sur les périodes 1947-1956⁹ et 1947-1958¹⁰. Ces études révèlent les actions de l'E.E.C.I. en faveur de la vulgarisation de l'électrification en présentant les équipements construits pour renforcer la capacité de production d'électricité de certaines villes. Aussi indiquent-elles les efforts pour étendre l'électricité à d'autres villes. Toutefois, elles ne s'intéressent pas aux conditions de développement de l'électrification dans la ville d'Abidjan pendant la colonisation. En outre, elles ne mettent pas l'accent sur les différentes phases de l'électrification d'Abidjan. Elles ne montrent pas l'impact des transformations démographiques, économiques et administratives sur l'électrification de la ville. La présente étude met l'accent sur l'évolution du développement des équipements de production d'électricité. Elle analyse les étapes et l'influence des différentes mutations sur l'évolution de l'électrification d'Abidjan. À l'origine, produite par l'administration coloniale et certains particuliers européens pour leurs propres besoins, l'électricité avait connu des avancés notables à Abidjan à la fin de la colonisation. Comment a évolué l'électrification d'Abidjan pendant la colonisation ? Il s'agit de présenter les étapes de l'électrification d'Abidjan en

⁹ MINISTÈRE DU PLAN, 1958, *Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947-1956*, Paris, Imprimerie Paul Dupont, 185p.

¹⁰ MINISTÈRE DES FINANCES DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN, 1960, *Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947-1958*, Abidjan, Aclichy, multipl.

faisant ressortir l'impact des différentes mutations sur son essor. La réalisation de cette étude a été rendue possible par les sources d'archives notamment la série KK. Elle traite des actions du service des travaux publics. Ces sources sont disponibles aux archives nationales de Côte d'Ivoire mais en état de dégradation avancée. Cela ne facilite pas l'utilisation desdites sources qui datent de 1910¹¹. En outre, du fait de la dissolution de l'E.E.C.I en 1998, il est difficile de disposer de ses sources d'archives. Les réformes récurrentes au sein des structures étatiques qui succèdent à l'E.E.C.I. ont en effet favorisé la disparition de ses fonds d'archives. À ces difficultés, s'ajoute le problème d'absence ou d'insuffisance de traces écrites sur les activités effectuées dans le domaine de l'électricité pendant la période coloniale. Les informations recueillies à travers les différentes sources ont été classées par thèmes afin de bâtir les différents axes de l'étude. Le premier axe analyse les actions d'électrification d'Abidjan jusqu'en 1951, date de la construction du port de ladite ville. Le deuxième axe s'intéresse à l'essor de l'électrification d'Abidjan marqué par la dotation de la ville en centrales diésels de grande puissance dès 1955 et la construction du barrage d'Ayamé 1 à partir de 1957. Quant au troisième axe, il décrit le bilan des actions d'électrification d'Abidjan et souligne l'influence des différentes mutations sur son développement.

¹¹ La lecture des documents est assez difficile et les documents ne sont pas rangés en ordre.

I- Du passage des sources traditionnelles à l'utilisation des premières sources d'énergie modernes dans la production d'électricité à Abidjan de 1938 à 1952

1- Les initiatives d'électrification d'Abidjan peu fructueuses de 1938 à 1951.

Abidjan dispose d'importants atouts ayant favorisé la construction de plusieurs infrastructures et le développement de diverses activités. Son premier atout est sa position géographique permettant de disposer d'une façade maritime favorable au transport maritime facilitant les échanges entre la métropole et le territoire ivoirien. Mais la navigation sur les côtes ivoiriennes rencontrait des difficultés du fait des écueils et des récifs qui entraînaient le chavirement des bateaux. Pour remédier à ces difficultés, la construction des phares pour l'éclairage des côtes fut admise dès 1895¹². Il s'agissait d'un éclairage effectué à partir de lampes à lusol¹³. En outre, les navires européens débarquaient sur les côtes des produits industriels divers tels que l'alcool, les étoffes, les vêtements destinés aux populations ivoiriennes et aussi à celles des territoires de l'hinterland, en l'occurrence la Haute-Volta. Mais comment de la côte, acheminer des produits vers ce territoire ? L'idée trouvée préconisa la construction d'une voie ferrée

¹² Zan Bi SEMI, 1975, *La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940)*, Abidjan, Université d'Abidjan, p. 28.

¹³ Pierre KIPRE, 1985, *Villes de Côte d'Ivoire : économie et société*, Abidjan, Les nouvelles Editions africaines, p.38.

partant d'Abidjan pour atteindre Ouagadougou, capitale de la Haute-volta. Ainsi, avec le démarrage en janvier 1904, des travaux de construction du chemin de fer à Abidjan, la ville amorce son développement qui ne s'estompe pas au fil des ans. La création des voies de communication comme le chemin de fer répondait à plusieurs besoins¹⁴. Outre le chemin de fer, Abidjan bénéficie de divers équipements tels que la construction de Wharf et de quai. Divers plans d'urbanisme avaient été adoptés pour la modernisation de la ville. C'est le cas de ceux de 1928 et 1935¹⁵. Dans les différents plans, le quartier du Plateau avait été privilégié à travers la construction de bâtiments administratifs pour le transfert de la capitale, la réalisation des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau¹⁶. Cela parce que les populations européennes avaient choisi d'habiter dans ledit quartier et y implanter les principaux services dont celui de la Régie Abidjan-Niger. Ces différents atouts et le développement de la ville n'avaient pas conduit l'administration coloniale à créer les conditions d'un développement de l'électrification en faveur d'Abidjan. Toutefois, il eut des initiatives assez sommaires. En effet, le 10 mars 1928, Boudier, agent général de la Société Commerciale et Industrielle de la

¹⁴ Les voies de communications permettent de faciliter le déplacement des populations des zones de savanes et de l'hinterland vers les zones forestières (Lire Sémi Bi zan, 1982, *Équipements publics et changements socio-économiques en Côte d'Ivoire 1930-1957*, Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Lille III, pp.13-15.

¹⁵ Lire Jean Noël LOUCOU, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*, Abidjan, CERAP, p. 188.

¹⁶ Zan SEMI-BI, 1982, « Equipements publics et changements socio-économiques en Côte d'Ivoire (1930-1957) », Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Lille III, Lille (France), p. 24.

Côte d’Afrique (C.I.C.A) avait introduit auprès de l’administration coloniale une demande de distribution d’énergie électrique. Après l’analyse de la commission¹⁷ chargée d’examiner ladite demande, le Gouverneur Lapalud avait autorisé à travers l’arrêté n° 1202 T.P, la C.I.C.A à établir une installation de distribution d’énergie électrique à Abidjan¹⁸. Mais l’espace concerné par cette installation était assez limité et ne concernait que les grandes artères du quartier du Plateau. L’objectif prioritaire était de fournir l’éclairage à divers immeubles. Toutefois, aucune indication ne renseigne sur la nature et la capacité de l’équipement à installer.

Les activités de la C.I.C.A¹⁹ en termes d’électrification auraient connu peu de succès. En effet, il n’existe pas de données chiffrées sur la production et les ventes d’électricité de cette société. Avec l’érection d’Abidjan en capitale de la colonie ivoirienne, d’autres actions d’électrification virent le jour. En effet, 4 ans après son érection en capitale, fut construit un équipement thermique dont la production d’énergie électrique ne servait que le « *quartier européen* », le Plateau²⁰. C’était une centrale

¹⁷ La commission se composait d’agents du service des travaux publics et de représentant du Lieutenant-Gouvernant, des représentants du service des travaux publics pour la subdivision du sud et de la commune mixte d’Abidjan.

¹⁸ Journal Officiel de la République de Côte d’Ivoire, 1928, p. 447.

¹⁹ Cette entreprise opérait dans plusieurs domaines, elle fut proclamée adjudicataire de la construction du pont sur le Bandama près de Tiassalé le 25 janvier 1935. (Lire Zan SEMI-BI, 1982, « équipement public et changements socio-économiques en Côte d’Ivoire (1930-1957) », Thèse pour le Doctorat d’Etat, Université de Lille III, Lille (France), p. 50.

²⁰ Lambert KONAN, 1975, *L’évolution de l’E.E.C.I de 1952 à 1977*, compilation de conférence de presse, Abidjan, p. 5.

à gaz alimentée au bois qui assurait une production de pointe de 4000 KW. L'électricité produite par cet équipement était faible et ne visait pas la distribution publique d'énergie électrique²¹. Ainsi arrivait-elle à satisfaire relativement les besoins de la communauté européenne résidant au Plateau. Ce qui comptait pour l'administration coloniale, c'était de satisfaire les besoins d'électricité de la communauté européenne. Le champ d'électrification se limitait au Plateau et la ville ne parvenait pas à s'imposer véritablement en matière de distribution d'électricité. L'équipement de production était sommaire et ne fut guère amélioré. La tension de l'électricité produite était fonction de l'humeur du préposé au réglage manuel des moteurs pistons de la centrale thermique²². En 1946, l'autorisation de la distribution publique de l'électricité n'avait pas permis d'améliorer l'équipement existant. Les installations électriques étaient gérées en régie directe, c'est-à-dire gérées par les fonctionnaires du service des travaux publics. Les moyens assez limités des territoires ne permettaient pas d'importer les produits pétroliers qui étaient rares et chers²³. Cela n'avait pas favorisé l'amélioration des installations électriques par l'acquisition d'équipement de production d'électricité fonctionnant avec des produits pétroliers²⁴. L'électricité était jusque là produite à partir de source d'énergie traditionnelle,

²¹ Lambert KONAN, 1975, *op.cit*, p. 5.

²² *Idem*.

²³ *Ibid*, p. 3.

²⁴ Les territoires devaient financer la construction des infrastructures à partir de leur propre ressource.

en particulier le bois. Il ne pouvait être question d'importer du charbon pour alimenter les chaudières car la capacité des wharfs était faible. La production et la consommation annuelle d'énergie électrique chiffrées indiquaient un développement relativement faible de sa distribution. En effet, les ventes étaient passées de 1.113 KWh en 1947 à 1.361 KWh en 1948. Elles avaient atteint 1.681 KWh en 1949²⁵. Ces ventes étaient issues de la seule centrale thermique qui n'avait pas connu d'augmentation de sa capacité de production. Bien que la distribution de l'électricité soit relativement faible jusqu'à cette date, une amélioration des équipements de production était nécessaire surtout avec la construction du port d'Abidjan favorable à l'accroissement des besoins d'électricité.

2. La restructuration du mode de gestion et de production d'électricité dès 1952

Au début des années 50, d'importants travaux de construction d'infrastructures économiques naquirent. Le canal de Vridi a été ouvert à la navigation et le port d'Abidjan inauguré le 5 février 1951. Si la question des trafics était résolue avec la construction du port, il n'était pas le cas en ce qui concerne la satisfaction des besoins de la ville en électricité. L'équipement existant ne pouvait satisfaire la demande devenue de plus en plus importante, d'où la nécessité de mettre en place une nouvelle stratégie

²⁵ MINISTERE DU PLAN, 1958, *op.cit*, p. 68.

dans le secteur électrique. En outre, le service des travaux publics qui gérant en régie directe les installations électriques ne pouvait les améliorer malgré sa « *bonne volonté* », du fait de ces moyens assez limités²⁶. Ses ressources financières exclusivement d'origine publiques étaient insuffisantes pour supporter les investissements à effectuer.

Les besoins en électricité n'étaient donc pas satisfaits et les populations d'Abidjan qui disposaient de plus de moyens financiers avaient recours à des groupes électrogènes pour répondre à leurs besoins en électricité²⁷. La nécessité de mettre en place une structure dotée de moyens capables de lui permettre de faire face aux besoins naquit. C'est ainsi que le territoire de Côte d'Ivoire et la France décidèrent d'un commun accord de créer une société d'économie mixte dénommée « *Énergie Électrique de Côte d'Ivoire* » (E.E.C.I.)²⁸. Créée en 1951²⁹, l'E.E.C.I avait démarré ses activités en 1952³⁰. A priori son action visait à promouvoir l'électrification sur l'ensemble du territoire de la colonie de Côte d'Ivoire³¹. Mais dans la pratique, priorité a été donnée à la ville d'Abidjan. Elle l'avait dotée de nouveaux équipements de production d'électricité fonctionnant avec du diesel. En effet, elle a adjoint une nouvelle

²⁶ Lambert KONAN, 1975, *op.cit.*, p. 5

²⁷ *Idem.*

²⁸ Energie Electrique de Côte d'Ivoire, 1964, *Le développement de l'énergie électrique en Côte d'Ivoire...*, *op.cit.*, p.2

²⁹ Journal Officiel de Côte d'Ivoire (JOCI), janvier 1952, p. 49.

³⁰ Energie Electrique de Côte d'Ivoire, 1964, *op.cit.*, p. 1

³¹ JOCI, janvier 1952, p. 49

tranche thermique de 4000 KW à la centrale d'Abidjan dès juillet 1952. Les efforts de renforcement des équipements de production se poursuivirent avec la mise en service de deux nouveaux groupes diésels de 2000 KW chacun en 1954 à la centrale thermique d'Abidjan³². Les nouveaux équipements de production installés par l'E.E.C.I. fonctionnaient avec les produits dérivés du pétrole comme le diésel, traduisant l'abandon du bois comme source de production d'électricité. Ainsi, apparues les premières innovations dans le système de production d'électricité. Avec la gestion de la distribution de l'électricité par une société d'économie mixte et l'utilisation de nouveaux combustibles, la production et les ventes avaient relativement augmenté. Mais le développement de la ville exigeait la construction d'un nouveau type d'équipement de production car les efforts accomplis étaient insuffisants pour satisfaire les besoins surtout dans le long terme.

II- L'accélération des efforts d'électrification de la ville d'Abidjan (1955-1960)

1- Un accroissement de plus en plus accru des centrales diésels d'Abidjan 1955-1957

La création de l'E.E.C.I. avait stimulé les investissements en faveur de l'électrification d'Abidjan. D'énormes efforts d'investissement

³² *Idem*, p. 2.

avaient été faits dans le premier plan en faveur de l'électrification d'Abidjan³³. En effet, trois groupes diésels de 2.000 KW avaient été installés en 1955 et 1956 faisant passer la puissance installée de la ville d'Abidjan de 8.000 KW en 1954 à 14.000 KW en 1956³⁴. La multiplication des efforts de l'E.E.C.I. en faveur de la production d'électricité à Abidjan était liée à plusieurs raisons. D'abord, à partir de 1950, d'importantes infrastructures favorables à la consommation d'électricité avaient vu le jour. Le développement de l'activité industrielle à Vridi avec la création du port en 1951 favorisait l'accroissement des besoins en électricité. En outre, l'extension de l'habitat social avec la réalisation de lotissements populaires à Marcory, Koumassi, Attécoubé et Adjamé favorisait l'extension du réseau électrique. Cela avait conduit les populations vivant dans ces quartiers à solliciter des abonnements en vue de disposer de l'électricité.

Tous ces facteurs ne laissaient pas indifférents la consommation d'électricité à Abidjan. De 1.928 Mégawatheures (MWh) en 1956, l'électricité consommée par les abonnés d'Abidjan avait atteint 31.670 MWh en 1958³⁵. L'électricité était produite exclusivement à partir des produits pétroliers et avait un coût élevé.

³³ Lire Ministère du Plan (Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire), 1958, *Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947-1956*, Paris, Imprimerie Paul Dupont, p. 68.

³⁴ Energie Electrique de Côte d'Ivoire, 1964, *op.cit*, Abidjan, E.E.C.I, p. 2.

³⁵ Énergie Électrique de Côte d'Ivoire, 1986, *E.E.C.I en chiffres*, Abidjan, CEDI, p. 76.

En 1956, le prix du KWh d'électricité chez les abonnés domestiques d'Abidjan était 29,80 francs CFA³⁶. Des défis importants étaient à relever pour couvrir les besoins d'électricité d'Abidjan et permettre aux consommateurs de se l'approprier à « *moindre coût* ». Pour y parvenir, l'E.E.C.I. avait concentré les investissements relatifs à l'électrification dans le premier plan (1948-1953) de développement économique et social des territoires d'Outre-mer sur la ville d'Abidjan. En effet, la totalité des 262, 348 millions de francs CFA³⁷ consacrés à l'électrification par le Fonds d'Investissement et de Développement Économique et Social (FIDES) dans le premier plan avait été investie pour le développement de l'électricité à Abidjan³⁸. Aussi sur le montant total de 24.446 millions destinés au financement du plan quadriennal 1953-1957, une part de 3.760 millions avait été consacrée à l'hydroélectricité³⁹ profitable surtout à la ville d'Abidjan.

³⁶ Haut- Commissariat de l'Afrique Occidentale Française, 1957, *Annuaire statistique de l'Afrique Occidentale Française*, années 1950 à 1954 TIII VOL5, Paris, imprimerie Servant-Crouzet, p. 293.

³⁷ Le montant total du FIDES consacré à l'électrification sur la période 1947-1957 était de 505,348 millions de francs CFA.

³⁸ Zan SEMI-BI, 1982, *op.cit*, p. 455.

³⁹ *Idem*, p. 461.

2- L'introduction d'ouvrage hydroélectrique dans la production d'électricité à Abidjan (1957-1960)

Le renforcement des équipements de production d'électricité d'Abidjan à travers l'achat de centrales diésels de grande puissance était loin de satisfaire les besoins. Les coupures d'électricité étaient de plus en plus fréquentes. Cela avait suscité l'inquiétude des opérateurs économiques qui avaient attiré l'attention de Félix Houphouët Boigny en 1956 lorsque, après son entrée au gouvernement de Paris, avait effectué son premier retour au pays natal en tant que ministre⁴⁰. En outre, la Côte d'Ivoire dépendait de l'étranger pour la production d'électricité car le combustible alimentant les centrales diésels était importé sous la forme de produit fini. Il fallait recourir à la source d'énergie locale afin de construire des ouvrages de puissance plus grande, susceptible de couvrir les besoins d'Abidjan et favoriser l'extension de son réseau électrique surtout avec les exigences du développement du port et de la ville. Ainsi, dès la fin du deuxième plan en 1957, l'E.E.C.I avait procédé au démarrage de la construction du premier barrage hydroélectrique, dénommé Ayamé 1, pour couvrir les besoins d'électricité de la ville d'Abidjan. Pour cela, elle avait mobilisé et investi 2 milliards 500 millions

⁴⁰ Grah Frédéric MEL, 2010, *Félix Houphouët Boigny, l'épreuve du pouvoir*, T2, Abidjan, CERAP, p. 372.

grâce aux emprunts et sur fonds propres⁴¹.

La construction du barrage d'Ayamé 1 avait grandement renforcé la capacité de production d'électricité des équipements de la ville d'Abidjan. Avec la mise en service de ce barrage hydroélectrique en 1960, l'offre était supérieure à la demande. En 1960, l'électricité consommée par les clients de la ville d'Abidjan s'élevait à 57,2 Gigawattheures (GWh) et la production du seul barrage d'Ayamé 1 se chiffrait à 59 GWh⁴². Au total, la création de l'E.E.C.I a permis de doter Abidjan d'équipements de production d'électricité capable de couvrir les besoins et relever le défi d'une plus grande extension du réseau électrique de la ville.

III- Bilan des actions d'électrification de la ville d'Abidjan

1- La domination d'Abidjan dans les différents segments d'énergie électriques

En 1960, les équipements de production d'électricité les plus importants se trouvaient à Abidjan. Environ 90% du total de l'électricité produite en Côte d'Ivoire étaient l'œuvre des équipements d'Abidjan⁴³. Cela a eu un impact sensible sur sa consommation d'énergie électrique. En effet, pendant

⁴¹ Ministère des Finances des Affaires Économiques et du Plan (Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire), 1960, *op.cit*, p. 104.

⁴² Grah Frédéric MEL, 2010, *op.cit*, p. 373.

⁴³ Énergie Électrique de Côte d'Ivoire, 1986, *op.cit*, p. 75.

la période coloniale, il n'existait pas de lignes de transport permettant d'évacuer l'électricité produite d'une ville à une autre. Ainsi, la production d'électricité de chaque ville ne pouvait profiter qu'à ses habitants seuls. De ce fait, la ville d'Abidjan avec ses équipements de grandes capacités de production d'électricité absorbait l'essentiel de la production d'électricité. La prépondérance de la ville d'Abidjan dans la consommation d'électricité se trouve illustrée par le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Électricité consommée sur le territoire ivoirien de 1956 à 1959 (en MWh)

Années	Electricité consommée à Abidjan		Consommation totale d'électricité en Côte d'Ivoire
1956	19.298	98,9%	1.512
1957	25.600	93,72%	27.314
1958	31.670	91,50%	34.614
1959	41.337	91,77%	45.046

Source : Énergie Électrique de Côte d'Ivoire, 1986, *E.E.C.I en chiffres*, Abidjan, CEDI, p. 76.

De façon générale, la consommation d'électricité à Abidjan baisse légèrement à partir de 1956. Toutefois, elle absorbe l'essentiel de l'électricité produite en Côte d'Ivoire au fil des années. En effet, sur chaque année, la consommation d'électricité d'Abidjan était supérieure à 90%. La domination de la ville d'Abidjan dans la consommation d'électricité

était la conséquence de la concentration des plus gros équipements de production dans ladite ville. Abidjan avait été privilégiée dans la construction des équipements de production d'électricité du fait de son rôle économique, politique et de son importance démographique. Aussi fallait-il apporter un « luxe » sommaire aux populations d'Abidjan pour qu'elles renoncent au rejet du système colonial. En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la lutte pour l'indépendance des territoires colonisés s'accroissait. Pour amener les colonisés à se détourner de la quête d'indépendance, des actions relatives de développement économique et social avaient été engagées dans chaque territoire. Bien que les actions visaient d'abord l'amélioration des conditions de vie et de travail des Européens, elles avaient progressivement touché les populations noires. Mais l'accent était mis sur la modernisation des villes capitales à cette période. Ainsi, les nouvelles villes capitales comme Abidjan, avaient connu des travaux de modernisation intensive.

Au total, en étant la capitale de la colonie ivoirienne depuis 1934, Abidjan avait été privilégiée à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale dans toutes les actions de développement du pouvoir colonial. Dans le secteur de l'électricité, elle a abrité les plus gros équipements de production d'électricité et dominé grandement la consommation. Le réseau électrique d'Abidjan s'est développé et consolidé au fil des années.

2- Renforcement de l'électrification d'Abidjan du fait des différentes mutations

Le développement de la ville d'Abidjan engendrait de nombreuses transformations démographiques, économiques, administratives et politiques. Les différents travaux effectués dans la ville comme les travaux d'urbanisme, de construction de ponts et de ports, les besoins dans les services et entreprises nécessitaient une main d'œuvre assez importante. Ainsi les besoins de la ville d'Abidjan en main d'œuvre et la facilité d'avoir un emploi avaient-ils attiré une ruée humaine vers la ville. Cela a eu pour conséquence une croissance rapide de la population abidjanaise. De 17.718 habitants en 1932, la population abidjanaise avait atteint 127.537 habitants en 1955 avant d'atteindre 155.000 habitants en 1958⁴⁴. L'amélioration des conditions économiques de cette population les conduisaient à solliciter l'électricité pour améliorer leurs conditions de vie domestiques surtout. En effet, les efforts d'extension du réseau électrique d'Abidjan permettaient à de nouvelles couches de population urbaine d'avoir accès à l'éclairage électrique.

De ce fait, la lampe à pétrole disparaissait rapidement à Abidjan et reculait aussi dans les petites villes où s'installe l'électricité⁴⁵. Au niveau économique, la construction du port a favorisé la création d'une zone industrielle et l'implantation de

⁴⁴ Jean Noël LOUCOU, 2012, *op.cit.*, p. 181.

⁴⁵ Samir AMIN, 1967, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, les éditions de minuit, p. 116.

plusieurs entreprises industrielles consommatrices d'électricité. Pour satisfaire les besoins d'électricité des industries qui concourent à l'augmentation des revenus du territoire à travers les taxes et impôts qu'elles paient, l'E.E.C.I. procédait à leur raccordement au réseau électrique. Cela avait facilité l'électrification des quartiers proches de la zone industrielle comme Port-Bouet, Marcory, Koumassi. Le rythme de création d'industries s'était accéléré à Abidjan à partir des années 50 et cela influençait leur consommation d'énergie électrique. Aussi favorisait-il l'extension et le renforcement de l'électrification d'Abidjan. La consommation d'électricité des industries avait égalé celle des ménages et administrations qui avait fléchi. De

25% en 1950, le pourcentage de l'électricité consommée par les industries avait atteint environ 50% en 1960. Dans le même temps celui des ménages et administration était passé de 75 % à 50 %⁴⁶. Les administrations et les entreprises avaient favorisé l'usage des climatiseurs, inconnus en 1950. Mais, utilisés de plus en plus à partir de la moitié des années 50, les climatiseurs participaient grandement à la consommation d'électricité. En 1960 leur consommation d'énergie s'était chiffrée à environ 13 millions de Kilowattheures, soit 13 GWh⁴⁷. La climatisation absorbait environ 22,72% de la consommation totale d'électricité d'Abidjan. Ainsi la

⁴⁶Samir AMIN, 1967, *op.cit*, p. 115.

⁴⁷ *Idem*, p. 116.

modernisation et l'amélioration des conditions de travail dans les services et entreprises avaient-elles engendré l'utilisation d'appareils grands consommateurs d'électricité.

Au total, la croissance démographique, l'accélération du rythme de création d'industries et la concentration des services administratifs à Abidjan avaient favorisé l'extension et le développement du réseau électrique d'Abidjan surtout à partir du milieu des années 50. Aussi l'utilisation de nouveaux appareils dont le fonctionnement nécessite l'électricité sont-ils apparus dans le quotidien de certaines catégories sociales. Ainsi, l'électrification à Abidjan connaissait une évolution plus rapide entre 1955 et 1960 comparativement à la période de 1938 à 1955.

Conclusion

A son apparition Abidjan, l'électricité était exclusivement réservée aux besoins de la population européenne. Mais à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'administration coloniale avait décidé d'autoriser sa vulgarisation en étendant le champ d'électrification aux quartiers des populations noires. Pour ce faire, la distribution publique de l'électricité a été prise en charge par l'administration publique dès 1946. Toutefois, les efforts d'électrification privilégiaient le bien-être social et les intérêts économiques des Européens vivant à Abidjan. C'est

ainsi que l'électricité était d'abord apparue au quartier du plateau, renforcée avant de s'étendre progressivement aux autres quartiers d'Abidjan, surtout à partir de 1955. En 1952, une structure, notamment l'Énergie Électrique de Côte d'Ivoire (E.E.C.I.) fut créée pour promouvoir l'électricité sur l'ensemble du territoire ivoirien. Elle avait innové les sources de production d'électricité en substituant les produits pétroliers au bois, dès 1952. En 1957, elle avait opté pour la diversification des sources de production d'électricité en démarrant les travaux de construction du premier barrage hydroélectrique, Ayamé 1 pour satisfaire les besoins d'électricité d'Abidjan. Ainsi avait-elle concentré ses efforts sur la ville d'Abidjan et privilégié le quartier du Plateau habité par la communauté européenne et abritant les principaux services comme le palais du gouverneur, les banques, les centres commerciaux. En outre, avec la création du port qui a favorisé dans une certaine mesure l'accélération du degré de création d'industries, il avait été procédé au renforcement des équipements de production d'électricité et à l'extension du réseau électrique au delà du Plateau. Ce fut le cas avec la croissance rapide de la population Abidjanaise. De ce fait, la ville d'Abidjan a bénéficié d'une attention particulière dans les investissements liés à l'électrification sur le territoire ivoirien, du moins elle avait été privilégiée. Ainsi sa production d'électricité s'était-elle accrue rapidement favorisant l'extension de son réseau, l'accroissement de ses abonnés et de sa

consommation. L'E.E.C.I. avait grandement renforcé la production d'électricité de la ville d'Abidjan par la construction du barrage d'Ayamé 1 démarré en 1957. Le succès d'électrification de la ville d'Abidjan tire son origine de ses atouts économiques, son statut de capitale et surtout la volonté de la France, après la Seconde Guerre mondiale, d'apporter aux colonies des « luxes » sommaires qui pourraient amener ces dernières à ranger aux oubliettes leurs revendications indépendantistes. L'importance démographique et le développement des activités industrielles dans la décennie 50 ont aussi contribué à l'électrification d'Abidjan. Un grand écart s'était créé entre l'électrification d'Abidjan et celle des autres villes. Une étude comparative mérite d'être effectuée afin de mieux percevoir le déséquilibre.

Références bibliographiques

Sources

Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI), Série 2KK12, *Décisions, arrêtés, correspondances relatifs à la concession d'énergie électrique à Grand-Bassam : 1910-1915.*

Bingerville a été capitale de 1900 à 1933.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 1964, *Le développement de l'énergie électrique en Côte d'Ivoire : histoire de l'électrification*, Abidjan, E.E.C.I, 12 p.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 1986, *E.E.C.I en chiffres*, Abidjan, CEDI, p. 76.

Haut- Commissariat de l'Afrique Occidentale Française, 1957, *Annuaire statistique de l'Afrique Occidentale Française*, années 1950 à 1954 TIII VOL5, Paris, imprimerie Servant-Crouzet, p. 293.

HEURAUX (C), 2010, *L'électricité au cœur des défis africains : manuel sur l'électrification en Afrique*, Paris, Karthala, p. 103.

Journal Officiel de Côte d'Ivoire (JOCI), 1928, p. 447.

Journal Officiel de Côte d'Ivoire, janvier 1952, p. 49.

KONAN (L), 1975, *L'évolution de l'E.E.C.I de 1952 à 1977*, compilation de conférence de presse, Abidjan, p. 5.

MINISTERE DU PLAN, 1958, *Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947-1956*, Paris, Imprimerie Paul Dupont, 185p.

MINISTERE DES FINANCES DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN, 1960, *Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947-1958*, Abidjan, Aclichy, multipl.

Ouvrages

AMIN (S), 1967, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, les éditions de minuit, 336 p.

KIPRE (P), 1985, *Villes de Côte d'Ivoire : économie et société*, Abidjan, Les nouvelles Editions africaines, p.38.

LOUCOU (J.N) et al, 1987, *Du nationalisme à la nation*, Mémorial de la Côte d'Ivoire tome 3, Abidjan, Edition Ami, p. 220.

LOUCOU (J.N), 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*, Abidjan, CERAP, p. 181.

MONNIER (Y), 1972, *Atlas de la Côte d'Ivoire*, sous direction du ministère du plan, université d'Abidjan Cocody, institut de géographie tropicale, multipl.

MEL (G.F), 2010, *Félix Houphouët Boigny, l'épreuve du pouvoir*, T2, Abidjan, CERAP, p. 373.

SEMI-BI (Z), 1982, « Équipement public et changements socio-économiques en Côte d'Ivoire (1930-1957) », Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Lille III, Lille (France), 1134p.

SEMI-BI (Z), 1975, *La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940)*, Abidjan, Université d'Abidjan, 386p